

# RÉSUMÉ DE LA RÉUNION DE CONSULTATION DES PARTENAIRES LOCAUX À MADAGASCAR RÉALISÉE ENTRE LE 14 ET LE 18 AVRIL 2025

#### INTRODUCTION

Effective Climate Solutions 1 FZCO ("ECCS1") and et ses affiliés invitent les parties prenantes à examiner les résultats des consultations des parties prenantes locales qui ont eu lieu du 14 au 18 avril 2025 à Analamanga, Tamatave et Antsirabe - Madagascar. Au cours de ces réunions, Effective Climate Solutions 1 FZCO ("ECCS1") ses affiliés ont présenté les activités de son Projet Carbone Volontaire qui consiste à diffuser des fourneaux améliorés à haut rendement dans la République de Madagascar. Les activités du projet volontaire (VPA) sont incluses dans le programme d'activités Gold Standard (PoA), « Programme de solutions efficaces de cuisson propre à base de biomasse pour l'Afrique ».

LES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS :

#### Inscription:

Les participants arrivent et sont invités à signer la liste de présence. Les participants qui assistent à la réunion via Zoom Link s'inscrivent en ligne pour accéder à la réunion.

#### Message de bienvenue :

Les participants en personne ont été accueillis par les chefs d'équipe de ECC, pour toutes les réunions. Les présentations des participants présents ont été faites à la fois pour les réunions physiques et pour ceux qui ont rejoint la réunion en ligne. L'objectif de la réunion et l'ordre du jour ont été expliqués à l'audience.

#### Présentation du projet :

Le personnel de Effective Climate Solutions 1 FZCO ("ECCS1") et ses affiliés ont commencé la présentation en expliquant le projet en détail ; il a présenté BURN Manufacturing, les principaux objectifs du programme et ses avantages pour les communautés locales, ainsi que la technologie ECOA Char impliquée dans le projet. Ils ont également pris le temps de rappeler aux parties prenantes le changement climatique et ses causes, et ils ont brièvement expliqué la théorie des crédits carbone, les marchés du carbone et le développement des projets carbone. L'équipe de BURN a pris le temps d'expliquer soigneusement aux parties prenantes que le transfert des droits sur les crédits carbones générés par les poêles serait transféré à BURN en tant qu'entité de gestion coordonnée de l'ensemble du projet. Il a été démontré que la renonciation au carbone se trouvait sur la sangle qui enveloppe la boîte du poêle et sur la bande de papier à l'ouverture de la boîte du poêle et qu'en coupant cette sangle/cette bande, l'utilisateur final renonçait à ses droits sur les réductions d'émissions vérifiées générées par l'utilisation de ce poêle. L'objectif de cette démarche et la manière dont BURN utilisera les revenus issus de la vente des crédits carbone ont été clairement expliqués dans la présentation faite lors de la réunion du LSC.

#### Session de questions et réponses :

Les parties prenantes ont posé de nombreuses questions sur le prix du CHAR ECOA et sa qualité, ainsi que sur le calendrier prévu pour le projet et les plans de distribution. Elles ont exprimé un grand intérêt pour l'implication des communautés et plus particulièrement pour l'implication des femmes. Les



parties prenantes ont également souligné l'importance de s'assurer que les réchauds atteignent les 22 régions de Madagascar à un prix abordable et qu'ils peuvent payer de petits montants mensuels. Toutes ces questions et tous ces commentaires ont reçu une réponse complète et satisfaisante de la part des promoteurs du projet.

## **COMMENTAIRES REÇUS LORS DE LA RÉUNION DES PARTIES PRENANTES**

| Commentaires du Participant   | Le commentaire a-t-il été pris | Explication (Pourquoi ?  |
|---|--------------------------------|--|
|   | en compte (oui/non) ?          | Comment?)  |
| ECOA promeut-elle les poêles commerciaux et institutionnels et ces derniers feront-ils partie du projet ?   | Oui                            | d'autres types de poêles, y compris des poêles commerciaux et institutionnels. Cependant, nous nous concentrons actuellement sur les poêles domestiques.   |
| Comment ECOA s'y prend-elle<br>pour atteindre tous les<br>utilisateurs finaux à<br>Madagascar ?   | Oui                            | ECOA travaille sur la création<br>d'un vaste réseau de<br>distributeurs dans les 22<br>régions de Madagascar afin<br>d'atteindre tous les utilisateurs<br>finaux potentiels.   |
| Les poêles sont-ils dotés d'un<br>numéro de série permettant<br>de les contrôler ?  | Oui                            | Chaque poêle ECOA possède<br>un numéro de série unique qui<br>est utilisé pour identifier<br>chaque poêle. Lors de l'achat,<br>l'utilisateur final doit<br>enregistrer ses coordonnées<br>pour assurer la traçabilité. |
| Quel est le coût du poêle pour<br>les utilisateurs finaux ? Le prix<br>du poêle sera-t-il abordable<br>pour les utilisateurs cibles, qui<br>sont des ménages à faibles<br>revenus ? | Oui                            | La subvention du prix pour l'utilisateur final sera rendue possible par la finance carbone et rendra le poêle abordable.   |



| ECOA CHAR utilise-il le       | Oui | Le fourneau ECOA CHAR utilise    |
|-------------------------------|-----|----------------------------------|
| charbon de bois normal        |     | le charbon de bois normal        |
| produit localement ?          |     | produit par les habitants du     |
|                               |     | pays.                            |
| Quelle est la durée de vie de | Oui | Nous avons des ménages qui       |
| d'ECOA CHAR ?                 |     | les utilisent depuis plus de 7 à |
|                               |     | 10 ans sans aucun problème,      |
|                               |     | mais cela dépend aussi de la     |
|                               |     | façon dont l'utilisateur         |
|                               |     | respecte le mode d'utilisation   |
|                               |     | et effectue un entretien         |
|                               |     | correct conformément aux         |
|                               |     | instructions d'ECOA.             |
| ECOA formera-t-elle des       | Oui | ECOA fabrique tous ses poêles    |
| personnes à la fabrication    |     | au Kenya. L'entreprise a         |
| locale des poêles ?           |     | centralisé ses opérations pour   |
|                               |     | les rendre plus faciles et a     |
|                               |     | recruté son personnel à          |
|                               |     | l'intérieur et à l'extérieur du  |
|                               |     | pays afin de créer des emplois   |
|                               |     | pour les locaux et d'assurer la  |
|                               |     | qualité et la recherche          |
|                               |     | continue. Actuellement, il n'est |
|                               |     | pas possible de fabriquer les    |
|                               |     | poêles dans les régions          |
|                               |     | administratives locales de       |
|                               |     | Madagascar, mais les activités   |
|                               |     | d'entretien et de réparation     |
|                               |     | seront effectuées localement,    |
|                               |     | ce qui créera des emplois.       |
| Comment devenir distributeur  | Oui | ECOA travaille avec des          |
| de fourneaux d'ECOA ?         |     | distributeurs dans de            |
|                               |     | nombreux pays et accueille       |
|                               |     | favorablement les                |
|                               |     | organisations susceptibles de    |
|                               |     | travailler comme partenaires     |
|                               |     | de vente à travers le pays.      |
| L'ECOA prévoit-elle de        | Oui | ECOA collaborera avec les        |
| collaborer avec le            |     | secteurs gouvernementaux         |
| gouvernement et d'autres      |     | concernés et les autres parties  |
| parties prenantes pour passer |     | prenantes du marché pour         |
| totalement des fourneaux à    |     |                                  |



| biomasse à des fourneaux plus propres ?   |     | soutenir la transition vers des combustibles plus propres.  ECOA se tiendra au courant de l'évolution du secteur de la cuisson et participera à toutes les discussions relatives à la transition vers des fourneaux plus propres.  |
|---|-----|--|
| Comment se déroulera le processus de réparation ?   | Oui | stations de réparation dans différentes régions. Cela permettra de créer des emplois décents et contribuera ainsi à la réalisation des objectifs de développement durable. Les ménages enregistrés bénéficiant d'une garantie auront droit à une réparation dans le cadre des directives de la garantie, c'est pourquoi tous sont encouragés à enregistrer le poêle lors de l'achat. |
| Est-il prévu d'étendre le CHAR<br>ECOA à d'autres régions dont<br>on pense qu'elles utilisent<br>beaucoup de charbon de bois. | Oui | Le projet ECOA couvrira l'ensemble des 22 régions de Madagascar, qu'elles soient urbaines, périurbaines ou rurales, ce qui permettra à tous les utilisateurs potentiels d'avoir accès aux poêles.  |
| Quel sera l'impact de la<br>subvention du prix à<br>l'utilisateur final sur les marges<br>des distributeurs ?                 | Oui | Les marges des distributeurs ne seront pas affectées par la subvention du prix à l'utilisateur final puisque le financement proviendra directement des ventes de crédits carbone. En cas de questions de la part des distributeurs dans le cadre de ce projet, ECOA reste disponible pour adapter les  |



|  | plans de distribution aux  |
|--|----------------------------|
|  | besoins des distributeurs. |
|  |                            |

### RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION DES PRINCIPES DE SAUVEGARDE

Il a été expliqué au cours de la réunion que l'objectif du projet était de diffuser des fourneaux propres très efficaces qui réduiraient la quantité de charbon de bois et de bois de chauffage utilisée par les ménages. Ainsi, le projet aura des impacts sociaux, économiques et environnementaux positifs. Le projet respectera tous les principes de sauvegarde décrits dans le tableau ci-dessous.

| Droits de l'homme                                | Le projet respecte les droits de l'homme          |
|--|---|
|  | internationalement proclamés et n'est pas         |
|  | complice de la violence ou des violations des     |
|  | droits de l'homme de quelque nature que ce        |
|  | soit, telles que définies dans la Déclaration     |
|  | universelle des droits de l'homme. Le projet ne   |
|  | fera pas de discrimination en ce qui concerne la  |
|  | participation et l'inclusion.                     |
| Égalité des sexes et droits de la femme          | L'activité du projet n'approuve aucune forme      |
|  | de discrimination fondée sur le sexe. Le projet   |
|  | prendra en compte les rôles de genre et les       |
|  | capacités des femmes et des hommes à              |
|  | participer à la décision/conception de l'activité |
|  | du projet. On veillera à ce que des               |
|  | femmes/associations de femmes et des              |
|  | hommes soient invités à la consultation des       |
|  | parties prenantes afin qu'un nombre               |
|  | représentatif de parties prenantes des deux       |
|  | sexes soit présent à la réunion de consultation   |
|  | des parties prenantes locales.                    |
| Santé, sécurité et conditions de travail dans la | Le projet n'exposera pas la communauté à des      |
| Communauté                                       | risques sanitaires accrus et ne porte pas         |
|  | atteinte à la santé des travailleurs et de la     |
|  | communauté.                                       |
| Patrimoine culturel, peuples autochtones,        | L'activité du projet n'aura aucune incidence      |
| déplacement et réinstallation                    | négative sur le patrimoine culturel, les          |
|  | populations autochtones, ni sur le déplacement    |
|  | ou la réinstallation de personnes.                |



| Corruption                                      | Le projet n'implique pas, ne se rend pas complice et ne contribue pas involontairement à la corruption ou à des projets corrompus, ni ne les renforce.  |
|---|---|
| Impacts économiques                             | Le projet respectera tous les droits des travailleurs. Aucune conséquence économique négative n'est attendue de l'activité du projet. Au contraire, le projet devrait contribuer à une croissance économique durable.   |
| Climat et énergie                               | Le projet réduira les émissions de gaz à effet de serre, qui feront l'objet d'un suivi et d'une vérification conformément aux exigences de la norme carbone.  |
| L'eau   | Le projet n'aura pas d'incidence sur les<br>schémas/écoulements naturels de l'eau et ne<br>provoquera pas d'érosion supplémentaire ni<br>d'instabilité des masses d'eau.  |
| Environnement, écologie et utilisation des sols | Le projet n'aura aucune incidence négative sur l'environnement et l'écologie et n'impliquera pas l'utilisation de terres et de sols pour la production de cultures ou d'autres produits. Les émissions de particules et de monoxyde de carbone sont considérablement réduites grâce à l'introduction de fourneaux améliorés (plus efficaces). |

Le processus d'évaluation a été interactif et participatif. Les parties prenantes ont pleinement approuvé l'évaluation réalisée par BURN.

## RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION DE LA DURABILITÉ

Ce projet doit contribuer aux différents objectifs de développement durable (ODD) de la manière suivante :

| ODDs | Cibles | Indicateur de suivi proposé |
|------|--------|-----------------------------|
|      |        |                             |





1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et toutes les femmes, les pauvres et les personnes vulnérables aient les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi que l'accès aux services de base, à la propriété et au contrôle de la terre et d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles, aux nouvelles technologies appropriées et aux services financiers, y compris la microfinance.

Économies monétaires liées à l'achat de charbon de bois

Des enquêtes seront menées pour vérifier l'argent dépensé pour l'achat de charbon de bois dans le scénario du projet par rapport au scénario de référence.



3.9 D'ici à 2030, réduire considérablement le nombre de décès et de maladies dus à des produits chimiques dangereux et à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol.

Qualité de l'air perçue

Des enquêtes seront menées pour vérifier les inconvénients liés à la pollution (tels que les niveaux de fumée, les démangeaisons oculaires et les problèmes respiratoires) dans le scénario du projet par rapport au scénario de référence.



7.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel à des services énergétiques abordables, fiables et modernes.

7.B D'ici à 2030, développer les infrastructures et mettre à niveau les technologies pour fournir des services énergétiques modernes et durables pour tous dans les pays en développement, les pays les moins avancés, les petits États insulaires en développement et les pays en développement sans littoral, conformément à leurs

Nombre de ICS vendus/distribués utilisés

Le nombre total de ICS vendus/distribués est additionné dans la base de données.



|                                   | programmes d'appui<br>respectifs.   | Nombro d'amplois aréés  |
|-----------------------------------|---|---|
| 8 DECENT WORK AND ECONOMIC GROWTH | 8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et à un travail décent pour toutes les femmes et tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, et à l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale. | Nombre d'emplois créés  |
| 13 CLIMATE ACTION                 | 13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités humaines et institutionnelles en matière d'atténuation du changement climatique, d'adaptation, de réduction de l'impact et d'alerte précoce.                              | Réductions d'émissions de<br>CO2 obtenues grâce à l'activité<br>du projet |

L'évaluation du développement durable faite par les parties prenantes est tout à fait conforme à l'évaluation de BURN. En ce qui concerne le suivi des indicateurs de développement durable, les parties prenantes n'ont pas eu d'autres commentaires ou suggestions à formuler sur le suivi des indicateurs de développement durable. Elles ont accepté de poursuivre avec les indicateurs sélectionnés par BURN.

#### **CONTACTEZ-NOUS:**

Si vous souhaitez prendre contact avec le projet pour plus d'informations, veuillez nous contacter à l'adresse suivante :

|   | Méthode choisie (inclure tous   | Justification du choix |
|---|---|------------------------|
|   | les détails connus, par   | (meilleure pratique)   |
|   | exemple l'emplacement du  |                        |
|   | livre, le téléphone, le numéro,   |                        |
|   | l'identité du médiateur)  |                        |
| Livre de procédure de contribution continue / d'expression des griefs (obligatoire) | BURN Manufacturing<br>Madagascar : Hazovato,<br>Tanjombato, Antananarivo,<br>Madagascar |                        |



| Contact GS (obligatoire)        | help@goldstandard.org  | Obligatoire pour les projets |
|---------------------------------|------------------------|------------------------------|
|                                 |                        | Gold Standard                |
|                                 |                        |                              |
| Accès téléphonique (facultatif) | +261385812241          | Le numéro de téléphone du    |
|                                 |                        | bureau de l'ECOA à           |
|                                 |                        | Madagascar sera communiqué   |
|                                 |                        | à tous les bénéficiaires du  |
|                                 |                        | projet.                      |
| Accès à l'internet et au        | BURN: info@burnmfg.com | L'adresse électronique de    |
| courrier électronique           |                        | BURN sera communiquée à      |
| (facultatif)                    |                        | tous les bénéficiaires du    |
|                                 |                        | projet.                      |